

Département de  
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

**Séance du 3 Novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. MORTIER Frédéric - LEFEBVRE Sylvain - PLOQUIN Nathalie - PEGE Patrice - LEROUX Laëtitia - DELAUNAY Marie-Thérèse - LEGENDRE Jean-Pierre - LE COQ Sylviane - LABUSSIÈRE Gilles - RICHARD Françoise - GABILLER Christophe - MORAND Edgar - CHAUSSERAIS Samuel - MANCEAU Nathalie - RICOU Michel - DUPUIS Alain - JOUBARD Jean-Pierre - RAPICAULT Cynthia - MABILLEAU Danielle - SCHOUBERT Odette - ROGEREAU Monique - TOUATI Karim - MARIONNEAU Jean-Noël - RUEL Guylène - BOUDIN Maryvonne

Absents excusés :  
GUILLET Véronique donne pouvoir à DELAUNAY Marie-Thérèse  
PEHU Nicole donnant pouvoir à DUPUS Alain  
LHERMITEAU Perrine donnant pouvoir à LEFEBVRE Sylvain  
NIORE Yann

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 24/10/2025  
Date d'affichage : 07/11/2025  
Nombre de Conseillers en exercice : 29  
Nombre de Conseillers présents : 25

**Objet : Finances – terrain de football synthétique - subventions - (11/2025-5)**

Une étude de faisabilité d'un terrain de football synthétique a été engagée en régie par la Municipalité. Monsieur LEGENDRE, Adjoint au Maire en charge des Sports, la présente avec le projet de transformer le terrain B.

| Intitulé                                 | Dépense |
|------------------------------------------|---------|
| Arrosage                                 | 6 900€  |
| Tonte (robot -50H/semaines /40 semaines) |         |
| Traçage (3H/semaine/40semaines)          | 3 000€  |
| Peinture                                 | 1 200€  |
| Travaux mécaniques                       | 2 000€  |
| Regarnissage                             | 1 000€  |
| Scarification + aération                 | 1 500€  |
| Engrais                                  | 4 000€  |
| Total (hors tonte) :                     | 19 600€ |

La prochaine étape consiste en la recherche de subventions, afin de réduire au maximum le reste à charge de la Ville et ainsi présenter un amortissement équivalent au coût de fonctionnement d'un terrain engazonné.

| Intitulé                 | Dépense     |
|--------------------------|-------------|
| Terrain homologué        | 1 500 000 € |
| Eclairage public         | 110 000 €   |
| Subvention – 80%         | 1 288 000 € |
| Reste à charge Ville     | 322 000 €   |
| Amortissement sur 15 ans | 21 500€     |

Il est proposé à l'assemblée de mandater la Municipalité de solliciter les partenaires jusqu'à 80% du montant HT du projet. Monsieur le Maire insiste sur le fait que sans ces subventions la Municipalité ne pourrait pas assurer une telle dépense.

Il est ajouté que le projet ne peut se porter sur le terrain C faute de place pour assurer une homologation, sans abattre des arbres remarquables présents.

Vu l'étude de faisabilité d'un terrain de football synthétique présentée à l'assemblée,

Sur proposition de Monsieur LEGENDRE, Adjoint au Maire en charge des Sports,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACTE** l'étude de faisabilité d'un terrain de football synthétique au stade de la Guiberderie,
- **DECIDE** de poursuivre la démarche en autorisant Monsieur le Maire à rechercher toutes les subventions possibles et nécessaires à l'équilibre de l'opération.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Secrétaire de séance,



N. PLOQUIN

Le Maire,



F. MORTIER